

DOSSIER DE PRÉSENTATION

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

TECHNICIEN CONSEIL EN SYSTÈMES INFORMATISÉS APPLIQUÉS À L'AGRICULTURE

SESSION 2015

Lieu de formation : **I.S.F. Saint-Joseph**
26 Avenue André Chénier -BP 97
11303 LIMOUX Cedex
www.saintjoseph-limoux.com

Contact : **Henri Goguet-Chapuis**
☎ 04 68 74 60 00
🖷 04 68 31 63 13

Email : henri.goguet-chapuis@cneap.fr



Certificat de Spécialisation
Technicien conseil en systèmes informatisés





Profil des stagiaires

Demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de niveau III (BTS) ou de trois années d'expérience professionnelle.

Objectifs de la formation

Maîtriser l'outil informatique pour :

- Assurer la gestion et le suivi d'un parc informatique et des logiciels installés,
- Procéder au dépannage de premier niveau, à la sécurisation et à la sauvegarde des données,
- Élaborer des applications ou créer un site Web,
- Mettre en place et gérer un réseau,
- Assurer la formation et l'assistance aux utilisateurs.





Diplôme

Le Certificat de Spécialisation est un diplôme de niveau III du Ministère de l'Agriculture délivré selon la modalité des Unités Capitalisables.

Pour l'inscription à l'examen, le candidat doit justifier de son niveau BAC + 2 ou de trois années d'expérience professionnelle à temps plein. La délivrance du diplôme se fait sur justification d'une année d'expérience professionnelle.



Durée et contenu de la formation

Formation de mars à septembre soit un parcours moyen de 560 heures en centre et 175 heures en entreprise.

- La filière informatique, évolution du matériel et des logiciels, législation,
- Caractéristiques et fonctions des systèmes informatisés, composants, maintenance matérielle,
- Systèmes d'exploitation (Windows et Linux), sécurisation, sauvegardes,
- Logiciels : Word, Excel, Access, PowerPoint, Writer, Calc, Base, Impress,
- Langages : Visual basic, Sql, Php,
- Analyse : Merise,
- Développement d'une application (projet du stagiaire en entreprise).

La formation comprend également un module de techniques de recherche d'emploi ainsi qu'un module de sensibilisation au développement durable.

Points forts
➲ Formation pratique : 90% du temps passé sur micro-ordinateur.
➲ Formation intensive : 5 jours par semaine pendant 5 mois

Frais de formation et rémunération

Aucune participation financière n'est demandée au stagiaire.
Le coût de la formation s'élève à 55 566 euros, soit 4 631 euros par stagiaire, pris en charge par la Région Languedoc-Roussillon, 201 Avenue de la Pompignane, 34064 Montpellier Cedex 2.

Le stagiaire ne percevant pas l'allocation d'aide au retour à l'emploi, peut, sous conditions et dans la limite des places disponibles, bénéficier d'une rémunération versée par la Région Languedoc-Roussillon.

Institut Saint Joseph - Groupe EPAG - Formation professionnelle
26, av A. Chénier. 11303 Limoux cedex - Tél : 04 68 74 60 08 - Fax : 04 68 31 63 13
www.saintjoseph-limoux.com
Email : henri.goguet-chapuis@cneap.fr
Établissement privé sous contrat avec l'État









SOMMAIRE

LE TECHNICIEN CONSEIL

I. Description des activités correspondant au certificat de spécialisation

Le technicien conseil en systèmes informatisés appliqués à l'agriculture doit assumer et accompagner le développement de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises agricoles. Le caractère généraliste du savoir acquis est indispensable notamment pour les petites et moyennes entreprises du secteur, qui ne peuvent embaucher plusieurs techniciens spécialistes.

Les activités vont donc nécessiter :

- un approfondissement quant à la connaissance et à l'utilisation des matériels et des outils informatiques déjà abordés en BTSA ACSE mais aussi :
- l'acquisition de la notion de veille technologique
- la capacité à assurer la maintenance, la sécurisation et la sauvegarde
- la connaissance approfondie des réseaux
- l'apprentissage à Internet, Intranet et à la création de pages Web

De plus, et compte tenu de la rapidité des évolutions techniques en matière d'informatique, la formation et l'auto-formation sont des notions essentielles à acquérir.

II. Identification des emplois

1 - Appellation des emplois

Deux appellations principales :

- Responsable Informatique
- Technicien Informatique

Des appellations plus spécifiques :

- Pour l'enseignement :
  Formateur correspondant informatique,
  Responsable centre de ressources,
  Responsable centre multimédia
- Pour les postes plus particulièrement tournés vers l'Internet :
  Développeur Web.

2 - Les structures employeurs concernées par le CS

Les établissements publics et les organisations professionnelles agricoles

Les entreprises privées agricoles et para-agricoles (commerciales, services…)

Les exploitations agricoles

Les collectivités territoriales (communes, conseils généraux, conseils régionaux)

3 - Situation fonctionnelle

Dans les petites entreprises, le technicien est placé directement sous l'autorité du chef d'entreprise.

Dans les plus grosses entreprises, les administrations, les organisations professionnelles… il est généralement placé sous l'autorité d'un chef de service (ou du chef de service informatique lorsque le poste existe).

4 - Conditions et lieu de travail

Le technicien n'est généralement pas appelé à se déplacer, toutefois, pour les entreprises multi sites, il peut être amené à se déplacer notamment pour la maintenance et la formation.

Le technicien, pour assurer la veille technologique, doit se former et s'informer régulièrement.

5 - Autonomie et responsabilité

L'autonomie et la responsabilité des postes est très importante. Toutefois, la validation par le directeur ou le chef de service est requise :

- pour tous les actes sur les unités comptables (mise à jour des logiciels….)
- pour tous les projets de développement nécessitant un gros investissement ou une forte modification du fonctionnement (choix de matériel, mise en place de progiciels…)

III. Fiche descriptive d'activités

1 - Il assure la gestion et le suivi du parc informatique (unités centrales et périphériques) et des logiciels et progiciels installés

- Il collecte les informations sur le parc informatique, le répertorie et assure la mise à jour en fonction des modifications apportées, des entrées, sorties et déplacement du matériel.
- Il assure une veille technologique tant en ce qui concerne le matériel que les outils informatiques et procède à l'étude du remplacement des matériels et des outils.
- Il assure la mise en place des nouveaux matériels et la reconfiguration du matériel existant pour tenir compte des évolutions.

2 - Il procède au dépannage de premier niveau, à la sécurisation et la sauvegarde des données

- Il procède au dépannage de premier niveau sur appel des utilisateurs, soit par téléphone soit en se déplaçant sur le poste de travail
- Il procède à la sécurisation des systèmes et à la gestion des sauvegardes de données

3 - Il élabore des applications à partir d'une demande explicite ou implicite des utilisateurs ou de la direction.

- Il collecte et analyse les informations nécessaires à l'étude qu'il soumet à la direction
- Il assure la conception et la mise en œuvre de l'application

4 - Il réalise l'étude nécessaire, le suivi de la mise en place et la gestion d'un réseau informatique pour l'entreprise

- Il procède à l'analyse nécessaire à la mise en place du réseau informatique, à l'achat du réseau et veille au bon déroulement de sa mise en place
- Il assure le suivi de la mise en place du réseau
- Il assure l'administration et la gestion du réseau ainsi que des périphériques réseau

5 - Il développe des outils de communication internes et externes en prenant soin de mesurer les effets et l'intérêt pour l'entreprise.

- Il procède à l'étude et à la mise en œuvre d'outils de communication internes à l'entreprise.
- Il procède à l'étude et à la mise en œuvre d'outils de communication externes pour l'entreprise
- Il procède à la conception d'application WEB, à la gestion du site et à son management.

6 - Il assure la formation de base et l'assistance aux utilisateurs ainsi que sa formation personnelle

- Il assure la formation ponctuelle des utilisateurs en fonction de problèmes rencontrés sur leur poste de travail ou suite à la mise en place de nouveaux matériels ou logiciels.
- Il recense les besoins en formation des différents utilisateurs et propose des formations thématiques.
- Compte tenu des évolutions techniques et des nouveaux produits existant sur le marché, il sollicite des stages ou assure son auto-formation.

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION

I. Objectifs pédagogiques

Savoirs :

Suivant le référentiel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

OTI 1 - Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires au choix et à l'utilisation des systèmes informatisés en agriculture.

- OI 11 - Être capable de rappeler les caractéristiques et l'histoire de la filière informatique.
- OI 12 - Être capable de rappeler les caractéristiques et les fonctions des systèmes informatisés.
- OI 13 - Être capable d'utiliser les principaux logiciels.

Savoir faire :

OTI 2 - Être capable d'élaborer un système informatisé dans un service ou une entreprise.

- OI 21 - Être capable de développer le plan d'informatisation de l'entreprise ou du service.
- OI 22 - Être capable de participer au choix des matériels et des logiciels adaptés aux besoins de l'entreprise.
- OI 23 - Être capable de développer une application adaptée aux besoins de l'entreprise.

OTI 3 - Être capable de participer à la gestion du service informatique de l'entreprise.

- OI 31 - Être capable de procéder à l'installation et à l'administration du système informatique.
- OI 32 - Être capable de procéder au suivi, à la maintenance et à la sécurisation du système informatique.
- OI 33 - Être capable d'animer le service informatique de l'entreprise.

Savoir être :

- Être capable d'autonomie et de responsabilité.
- Être capable de créativité et de réactivité.
- Être capable d'être à l'écoute de l'évolution technologique.

II. Objectifs de sortie

Le technicien conseil en systèmes informatisés appliqués à l'agriculture doit assumer et accompagner le développement de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises agricoles.

Le caractère généraliste du savoir acquis est indispensable notamment pour les petites et moyennes entreprises du secteur, qui ne peuvent pas embaucher plusieurs techniciens spécialistes.

III. Synthèse du contenu pédagogique

Domaines généraux et professionnels	Nombre d'heures	Domaines généraux et professionnels	Nombre d'heures
Module 1 : connaissances nécessaires au choix et à l'utilisation des systèmes informatisés - histoire de la filière, caractéristiques et fonction des systèmes informatisés - utilisation des principaux logiciels	224 h	Module 3 : gestion du service informatique - installation et administration du système - suivi, maintenance et sécurisation - veille technologique et animation du service informatique	70 h
Module 2 : élaboration d'un système informatisé - développement du plan d'informatisation, choix des matériels et logiciels - conception et développement d'une application, projet d'entreprise	210 h	Techniques de recherche d'emploi	28 h
		Sensibilisation au développement durable	7 h
Auto Formation - Examens et contrôles			21 h

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

I. Organisation de l'action de formation

L'action de formation est prévue du lundi 23 mars au vendredi 11 septembre 2015 sur le site de l'Institut Saint-Joseph

26 Avenue André Chénier – 11300 Limoux.

Le parcours moyen de formation a une durée de 735 h dont 560 h en centre de formation et 175 h en entreprise. Ce parcours peut être individualisé en fonction des acquis des stagiaires.

La formation est organisée pour un effectif maximum de 12 stagiaires.

Pour les périodes en centre de formation, les cours se déroulent du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h00 à 16h30 sur la base de 35 heures par semaine.

II. Étalement de la formation

Centre de formation	Nombre de semaines	Entreprise	Nombre de semaines
Du 23/03/2015 au 05/06/2015	11	Du 08/06/2015 au 12/06/2015	1
Du 15/06/2015 au 10/07/2015	4	Du 20/07/2015 au 14/08/2015	4
Du 31/08/2015 au 11/09/2015	2		
Total	17 (560 heures)	Total	5 (175 heures)

III. Public ciblé

Le certificat de spécialisation est accessible aux demandeurs d'emploi titulaires de l'une des options du BTSA, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'une expérience professionnelle équivalente de trois années (à temps complet), ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Les pièces justificatives (photocopie du diplôme et bulletins de salaires) sont indispensables à la constitution du dossier d'inscription à l'examen.

Les personnes ne pouvant justifier de leur diplôme ou de leur expérience professionnelle ne pourront s'inscrire à l'examen.

IV. Pré-requis

Première connaissance de la micro-informatique, esprit de synthèse, méthode et logique.

V. Positionnement et sélections

Le stagiaire doit préalablement contacter et faire valider son projet par l'un des prescripteurs de la Région : MLI, pôle emploi, CIDFF, Cap emploi, Conseiller d'insertion des Départements. Le stagiaire ne peut intégrer la formation sans la fiche prescripteur.

La sélection se fait sur dossier et entretien de motivation. Au cours de cet entretien, le candidat doit présenter :

- son parcours professionnel antérieur,
- ses besoins et ses attentes en matière de formation,
- son projet professionnel.

Un test d'évaluation des connaissances peut être effectué.

VI. Dispositions financières

Aucune participation financière n'est demandée au stagiaire.

Le coût de la formation s'élève à 55566 euros, soit 4630,5 euros par stagiaire, pris en charge par la Région Languedoc-Roussillon, 201 Avenue de la Pompignane, 34064 Montpellier Cedex 2.

VII. Rémunération du stagiaire

Le stagiaire ne percevant pas l'allocation d'aide au retour à l'emploi, peut, dans la limite des places disponibles (6 places), bénéficier d'une rémunération versée par la Région Languedoc-Roussillon conformément aux dispositions du livre IX du code du travail.

Les sommes versées, à ce titre, feront l'objet de retenues proportionnelles à la durée des absences non justifiées.

En cas d'abandon du stage sans motif légitime ou de renvoi pour faute lourde, le stagiaire devra rembourser à la Région l'ensemble des sommes perçues au titre de sa rémunération et des sommes au titre de la protection sociale.

Chaque demi-journée de formation en centre ou en entreprise fait l'objet d'un émargement de présence. Toute absence non justifiée (arrêt de travail, mariage, naissance d'une enfant …) entraine une retenue proportionnelle sur la rémunération.

VIII. Structure de l'évaluation en unités capitalisables

Le certificat de spécialisation est un diplôme de niveau III du Ministère de l'Agriculture délivré selon la modalité des unités capitalisables. La réussite de l'intégralité des 3 UC (OTI) est indispensable pour l'obtention du diplôme.

La délivrance du diplôme se fait sur justification d'une année d'expérience professionnelle.

Première série d'épreuves prévue mi avril, deuxième série prévue mi mai, troisième série prévue fin juin, début juillet.

OTI 1 - Être capable de mobiliser les connaissances nécessaires au choix et à l'utilisation des systèmes informatisés en agriculture

OI 11 : Être capable de rappeler les caractéristiques et l'histoire de la filière informatique

Épreuve écrite

Le candidat doit répondre à des questions de connaissances générales concernant l'histoire de l'informatique, l'évolution du matériel et des logiciels, l'actualité des dernières technologies et le développement d'Internet.

OI 12 : Être capable de rappeler les caractéristiques et les fonctions des systèmes informatisés

Épreuve écrite

Le candidat doit répondre à des questions de connaissances générales concernant :
- les composants internes (processeur, mémoire, disques, cartes….),
- les systèmes d'exploitation Windows et Linux

OI 13 : Être capable d'utiliser les principaux logiciels

Épreuve pratique

Le candidat doit réaliser un exercice parmi les thèmes : Word, Writer, Excel, Calc, Access, Base, PowerPoint, Impress, création de sites, The Gimp, Quanta, Internet, VBA, HTML5, PHP, Javascript …

OTI 2 - Être capable d'élaborer un système informatisé dans un service ou une entreprise

OI 21 : Être capable de développer le plan d'informatisation de l'entreprise ou du service

Épreuve écrite

A partir de documents donnés, le candidat doit réaliser soit :
- l'étude d'opportunité,
- l'analyse conceptuelle,
- l'analyse fonctionnelle.

OI 22 : Être capable de participer au choix des matériels et des logiciels adaptés aux besoins de l'entreprise

Épreuve écrite

A partir de documents donnés, le candidat doit réaliser :
- la liste des matériels et logiciels à acquérir les mieux adaptés aux besoins énoncés.

OI 23 : Être capable de développer une application adaptée aux besoins de l'entreprise

Épreuve pratique et écrite

Suite au stage en entreprise, le candidat réalise un dossier technique d'analyse concernant son travail, document à remettre le jour de la soutenance orale.

Ce dossier doit présenter :
- l'entreprise et ses besoins,
- la situation existante et objectifs à atteindre,
- la conceptualisation des données,
- l'analyse fonctionnelle et organique,
- la phase de tests et de mise en place
- le manuel d'utilisation.

OTI 3 - Être capable de participer à la gestion du service informatique de l'entreprise

OI 31 : Être capable de procéder à l'installation et à l'administration du système informatique

Épreuve pratique

Le candidat doit soit :
- réaliser une étape de l'installation de Windows,
- installer un logiciel de bureautique (Word, Excel, Access, Outlook, Internet Explorer) et d'en modifier les paramètres courants,
- créer un profil utilisateur et en modifier les paramètres courants,
- installer une carte réseau et la configurer (adresses IP, identification, groupe de travail),
- renseigner une fiche descriptive du matériel et logiciels.

OI 32 : Être capable de procéder au suivi, à la maintenance et à la sécurisation du système informatique

Épreuve pratique

Le candidat doit soit :
- réaliser un backup, une image du disque, un point de restauration, une sauvegarde sur CD gravé,
- installer un logiciel de protection antivirus, rechercher sur Internet et installer sa mise à jour,
- démonter ou remonter entièrement une unité centrale
- diagnostiquer une panne courante, repérer et remplacer une pièce défectueuse,
- faire une déclaration de fichier à la CNIL.

OI 33 : Être capable d'animer le service informatique de l'entreprise

Épreuve orale

Le candidat présente le travail réalisé en entreprise face à un jury : à l'oral pendant 20 mn puis effectue une démonstration sur poste informatique pendant 10 mn et enfin répond aux questions pendant 10 mn. La présentation orale reprend les thèmes abordés dans le dossier écrit.

IX. Matériels et équipements pédagogiques

Matériels	1 Salle informatique en réseau : - 15 postes AMD ATHLON X2 4600+, 2 Go RAM, 500 Go HD, pour les travaux sur les systèmes et les logiciels - postes dédiés pour les travaux de maintenance matérielle - Serveur et passerelle - Imprimante laser couleur, Scanner - Vidéoprojecteur - Accès Internet ADSL.
Logiciels	- Windows XP, 7 et 8 Pro et Office 2007 (Word, Excel, Access, PowerPoint …) - Linux, LibreOffice (Writer, Calc, Base, Impress …) - Internet Explorer, Outlook Express, FireFox, Thunderbird … - Visual Basic, MySQL, PHP, Wampserver, Notepad++ …

X. Intervenants

Noms	Domaines d'intervention	Qualifications
GOGUET-CHAPUIS Henri	Analyse et conception d'une application informatique Bases de données Access Programmation VBA, SQL Sensibilisation au développement durable Suivi des projets stagiaires, Examens	Ingénieur en agriculture Responsable de formation Habilité UC
TERENCIO Jean Marc	Systèmes informatiques Linux Création de site Web, Php, MySql, Ajax Internet, Messageries, Réseaux, sécurité Multimédia, graphisme LibreOffice, Office (Word, Excel, PowerPoint) Suivi des projets stagiaires	Analyste Programmeur Informaticien
YACHOUNI Adil	Systèmes informatiques Windows Matériels, réseaux, Culture générale informatique Juridique, sécurité	Licence informatique Technicien de maintenance
RUIZ Erika	Techniques de recherche d'emploi Bilans et suivi des stagiaires	MBA Marketing et management
COLOMA Patrick	Animation de réunion Préparation à la soutenance	DESS Sécurité alimentaire Qualiticien Habilité UC

XI. Emploi du temps prévisionnel

MARS 2015		
Dimanche	1	
Lundi	2	
Mardi	3	
Mercredi	4	
Jeudi	5	
Vendredi	6	
Samedi	7	
Dimanche	8	
Lundi	9	
Mardi	10	
Mercredi	11	
Jeudi	12	
Vendredi	13	
Samedi	14	
Dimanche	15	
Lundi	16	
Mardi	17	
Mercredi	18	
Jeudi	19	
Vendredi	20	
Samedi	21	
Dimanche	22	
Lundi	23	Centre
Mardi	24	
Mercredi	25	
Jeudi	26	
Vendredi	27	
Samedi	28	
Dimanche	29	
Lundi	30	Centre
Mardi	31	

AVRIL 2015		
Mercredi	1	Centre
Jeudi	2	
Vendredi	3	
Samedi	4	
Dimanche	5	
Lundi	6	
Mardi	7	Centre
Mercredi	8	
Jeudi	9	
Vendredi	10	
Samedi	11	
Dimanche	12	
Lundi	13	Centre
Mardi	14	
Mercredi	15	
Jeudi	16	
Vendredi	17	
Samedi	18	
Dimanche	19	
Lundi	20	Centre
Mardi	21	
Mercredi	22	
Jeudi	23	
Vendredi	24	
Samedi	25	
Dimanche	26	
Lundi	27	Centre
Mardi	28	
Mercredi	29	
Jeudi	30	

MAI 2015		
Vendredi	1	
Samedi	2	
Dimanche	3	
Lundi	4	Centre
Mardi	5	
Mercredi	6	
Jeudi	7	
Vendredi	8	
Samedi	9	
Dimanche	10	
Lundi	11	Centre
Mardi	12	
Mercredi	13	
Jeudi	14	
Vendredi	15	Centre
Samedi	16	
Dimanche	17	
Lundi	18	Centre
Mardi	19	
Mercredi	20	
Jeudi	21	
Vendredi	22	
Samedi	23	
Dimanche	24	
Lundi	25	
Mardi	26	Centre
Mercredi	27	
Jeudi	28	
Vendredi	29	
Samedi	30	
Dimanche	31	

JUIN 2015		
Lundi	1	Centre
Mardi	2	
Mercredi	3	
Jeudi	4	
Vendredi	5	
Samedi	6	
Dimanche	7	
Lundi	8	Entreprise
Mardi	9	
Mercredi	10	
Jeudi	11	
Vendredi	12	
Samedi	13	
Dimanche	14	
Lundi	15	Centre
Mardi	16	
Mercredi	17	
Jeudi	18	
Vendredi	19	
Samedi	20	
Dimanche	21	
Lundi	22	Centre
Mardi	23	
Mercredi	24	
Jeudi	25	
Vendredi	26	
Samedi	27	
Dimanche	28	
Lundi	29	Centre
Mardi	30	

JUILLET 2015		
Mercredi	1	Centre
Jeudi	2	
Vendredi	3	
Samedi	4	
Dimanche	5	
Lundi	6	Centre
Mardi	7	
Mercredi	8	
Jeudi	9	
Vendredi	10	
Samedi	11	
Dimanche	12	
Lundi	13	
Mardi	14	
Mercredi	15	
Jeudi	16	
Vendredi	17	
Samedi	18	
Dimanche	19	
Lundi	20	Entreprise
Mardi	21	
Mercredi	22	
Jeudi	23	
Vendredi	24	
Samedi	25	
Dimanche	26	
Lundi	27	Entreprise
Mardi	28	
Mercredi	29	
Jeudi	30	
Vendredi	31	

AOUT 2015		
Samedi	1	
Dimanche	2	
Lundi	3	Entreprise
Mardi	4	
Mercredi	5	
Jeudi	6	
Vendredi	7	
Samedi	8	
Dimanche	9	
Lundi	10	Entreprise
Mardi	11	
Mercredi	12	
Jeudi	13	
Vendredi	14	
Samedi	15	
Dimanche	16	
Lundi	17	
Mardi	18	
Mercredi	19	
Jeudi	20	
Vendredi	21	
Samedi	22	
Dimanche	23	
Lundi	24	
Mardi	25	
Mercredi	26	
Jeudi	27	
Vendredi	28	
Samedi	29	
Dimanche	30	
Lundi	31	Centre

SEPTEMBRE 2015		
Mardi	1	Centre
Mercredi	2	
Jeudi	3	
Vendredi	4	
Samedi	5	
Dimanche	6	
Lundi	7	Centre
Mardi	8	
Mercredi	9	
Jeudi	10	
Vendredi	11	
Samedi	12	
Dimanche	13	
Lundi	14	
Mardi	15	
Mercredi	16	
Jeudi	17	
Vendredi	18	
Samedi	19	
Dimanche	20	
Lundi	21	
Mardi	22	
Mercredi	23	
Jeudi	24	
Vendredi	25	
Samedi	26	
Dimanche	27	
Lundi	28	
Mardi	29	
Mercredi	30	

STAGES EN ENTREPRISE

I. Objectifs du stage

Le sujet d'étude est défini au préalable entre le maître de stage, le responsable de formation et le stagiaire.

Le stagiaire doit effectuer une étude des besoins en fonction de l'existant et des procédures actuelles, élaborer et faire valider un cahier des charges, analyser et concevoir une micro-application informatique basée de préférence sur la gestion d'une base de données.

Le stagiaire doit rédiger un dossier d'analyse ainsi qu'un manuel d'utilisation de son application.

Les sujets abordés peuvent être par exemple la gestion d'une base clientèle, la facturation, le suivi administratif de dossiers, la gestion des stocks, la gestion du personnel, la traçabilité …

Les logiciels utilisés pour le développement sont principalement Access, Excel et le Visual Basic, PHP.

II. Organisation

Le stage en entreprise se déroule en deux périodes :

- du 8 juin au 12 juin 2015
- du 20 juillet au 14 août 2015

Ce découpage permet au stagiaire de réaliser une application informatique en phases successives tantôt en entreprise, tantôt en centre de formation dans lequel il trouve un soutien technique.

Calendrier de la réalisation de l'application :

- du 8 juin au 12 juin : en entreprise, recueil des informations, début de l'analyse, étude d'opportunité, analyse conceptuelle et fonctionnelle
- du 15 juin au 10 juillet : en centre de formation, finalisation de l'analyse, analyse organique et début de la réalisation sous forme de prototypes
- du 20 juillet au 14 août : en entreprise, développement de l'application
- du 31 août au 11 septembre : en centre de formation, finalisation de l'application, tests et mise en place, rédaction du manuel d'utilisation et du dossier d'analyse
- 9 et 10 septembre : remise du dossier d'analyse et soutenance.

III. Entreprises d'accueil

Les entreprises d'accueil sont par exemple :

- des établissements publics et organisations professionnelles agricoles : Chambre d'Agriculture, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Départementale des Services Vétérinaires, INRA, Mutualité Sociale Agricole, FDSEA, Fédération des Cuma de l'Aude, Crédit Agricole, CCI de Limoux, Pôle emploi, Communautés de communes, Mairies, Offices de tourisme, Bibliothèques intercommunales de l'Aude, CCAS, Collège Delteil, Lycée Ruffié, Lycée Andréossy …
- des groupements coopératifs : Lauran Cabaret, Cave Coopérative la Malepère, Cave du Sieur d'Arques, Groupe Occitan, Greniers du Razès, SCAV Les Celliers d'Onairac, UC Fontcalieu, Coopérative Plantes aromatiques et médicinales du Diois, Scop Tourne-Sol, Groupement Inter producteurs de Collioure et Banyuls…
- des entreprises agricoles ou agroalimentaires : Spanghero, SCEA Euro Pépinières, CUMA de Villalier, Ets Jean Servant…
- des associations : Espère développement rural, ADEAR 11, Calendreta Limoux, MJC de Carcassonne, ACHA, Crazy Cockerel …
- des agriculteurs : Domaine de Rau, Élevage de biches du Picarel, Domaine de Sérame, Domaine de Cazes, La maison des saisons, GAEC de Villeneuve…
- autres : USSAP, Entec LR, Leclerc, Microwan, Genesys SA, DG Informatique, Moulin à papier de Brousses, Dinosauria, CNES, Bâtipole, Ordre National des Médecins, Microfly Informatique, Ets Cuin, CD2P, VSN Physio, Ambulances Ladouce, Imerys, Dom'Services, Cité Hôtels, Debowska Productions, Les Sénioriales …

IV. Suivi

Chaque stagiaire fait l'objet d'au moins une visite en entreprise avec entretien avec le maître de stage. Cette visite fait l'objet d'une fiche de suivi.

Le maître de stage ou son représentant est invité à la soutenance du stagiaire.

Une appréciation confidentielle sur le travail du stagiaire peut être demandée au maître de stage par le centre de formation.